

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 21 novembre 2017

Mme Faccenda, Principale du collège ouvre la séance à 17h45.

- Sont présents 19 membres sur 23 . (cf liste d 'émargement ci-jointe)
 - Mme Faccenda souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus et propose un tour de table pour que chacun se présente.
 - Mme Faccenda excuse M. Bihan et Mme Le Coz représentants de la mairie, Mme Vialette, Conseillère Principale d'Éducation, Mme Compois, personnalité qualifiée et Mme Monfort, représentante des parents d'élèves.
 - Mme Faccenda indique que Mme Floch devra quitter le Conseil d'Administration à 18h45.

M.Lenne, représentant des personnels enseignants et d'éducation sera le secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 9 octobre 2017.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

- Mme Faccenda procède au vote de **l'ordre du jour modifié** :

Point III-2 : retrait de la signature de la convention LDE 2018, celle-ci n'ayant pas été transmise au collège.

Point III-5 : retrait de la signature de la convention Sarp Ouest celle-ci n'ayant pas été transmise au collège.

Point III-4 : ajout de la signature de la convention avec Espace Europe pour le séjour pédagogique à en République Tchèque, voté à l'unanimité ors du Conseil d'Administration du 9 octobre 2017.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

POINT I- Vie de l'établissement : acteurs et instances

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration

Mme la Principale présente le règlement intérieur aux membres du Conseil d'Administration (cf annexe1).

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

2. installation de la commission permanente

Mme la Principale indique que la commission permanente permet d'instruire des questions soumises à l'examen du Conseil d'Administration et présente la répartition des membres. (cf annexe 2).

3. installation du conseil pédagogique

Mme la Principale indique que le conseil pédagogique est une instance de concertation au sein de l'établissement. Il est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement. Cette instance sera notamment le lieu de la poursuite de la mise en place de la Réforme du Collège et des orientations ministérielles. Le conseil pédagogique peut associer toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction des sujets traités

Mme Faccenda en présente la composition. (cf.annexe 2)

4. installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

Mme la Principale présente brièvement le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, le programme allant être détaillé lors du point II-I à l'ordre du jour . Mme Faccenda présente les membres du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (cf annexe 2).

5. installation du conseil de discipline

Mme la Principale indique que le conseil de discipline est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement. et en présente les membres. (cf annexe 2)

6. installation de la commission éducative

Mme la Principale indique que la commission éducative a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement ou qui ne répond pas aux obligations scolaires.

Cette commission doit favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. L'objectif est d'amener l'élève à réfléchir au sens de sa conduite,

aux conséquences de ses actes pour lui-même et autrui.

Cette commission peut également être consultée lorsque des incidents graves ou récurrents surviennent, participant ainsi à la mise en place d'une politique de prévention.

Mme Faccenda en présente les membres .(cf.annexe 2)

7.installation de la commission d'attribution des fonds sociaux

Mme la Principale indique que la commission des fonds sociaux a pour vocation à assurer l'égalité de tous dans l'accès aux activités scolaires.

Le fond social collégien est destiné à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens et leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire. Il s'agit d'une aide exceptionnelle et individualisée sous forme d'un concours financier direct ou de prestations en nature.

Mme Faccenda en présente les membres. (cf annexe 2)

8.installation du Conseil Vie Collégienne

Mme la Principale indique que le Conseil Vie Collégienne a pour objectif de rendre les élèves acteurs de la vie de leur établissement, d'être force de proposition. Avec cette expérience, les élèves pourront montrer leur investissement citoyen, développer leur sentiment d'appartenance au collège. Ce conseil en place et en développement depuis l'année scolaire 2015/2016 se réunira au minimum avant chaque conseil d'administration, selon les besoins et à la demande des élèves. Il traitera des questions relatives à la vie de l'établissement :

- les principes généraux de l'organisation des études et du temps scolaire
- l'élaboration et la modification du projet d'établissement et du règlement intérieur,
- les questions de restauration,
- la santé, l'hygiène et la sécurité,
- l'aménagement des espaces destinés à la vie collégienne,
- l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires

Mme Faccenda précise que la parole sera donnée à Noah Guillou, vice-président du Conseil Vie Collégienne pour exposer les remarques et actions du CVC. Actuellement, les élèves travaillent sur la mise en place d'un projet d'aide humanitaire avec l'association Michel Jestin de Morlaix, qui vient en aide au Bénin, notamment en terme de scolarisation. Une collecte « Scolarbox » sera mise en place par les élèves élus

Mme Faccenda présente la composition du conseil (10 élèves-10 adultes), les élections des élèves ayant eu lieu au mois d'octobre dernier avec un bon taux de participation et de candidatures.(cf annexe 2).

Point II. Vie pédagogique et vie scolaire

1.programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté

Mme Faccenda indique que le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté contribue à l'action de citoyenneté, prépare un plan de prévention et permet de définir un programme d'actions à destination des élèves et des membres de la communauté éducative.

Il s'intègre également dans le parcours citoyen et le parcours santé de chaque élève de la 6ème à la 3ème.

Tout au long de la scolarité, plusieurs axes sont développés :

- **l'éducation à la citoyenneté** pour tous les niveaux via **la formation des délégués** menée par Mme Vialette , CPE et la Ligue de l'enseignement: 1 demi-journée de formation le vendredi 17 novembre pour les délégués de 4èmes et 3èmes et 1 demi-journée pour les 6èmes et 5èmes - 1 demi-journée est également prévue au second trimestre. S'ajoute au programme pour cette année le projet mené par Morlaix communauté dans le cadre de Jeunes en Trans autour de la médiation et de la communication, qui implique les délégués de la 6ème à la 4ème ainsi que des professeurs principaux volontaires (ateliers qui seront mis en place à partir de janvier 2018).

Pour les élèves de 6ème, une réflexion est en cours sur une visite à la Mairie dans le cadre de **l'Éducation Morale et Civique** avec les professeurs d'histoire-géographie.

Pour les élèves de 6ème avec l'ULAMIR, la réalisation d'un livret d'accueil pour les futurs élèves du collège est validée.

Les Actions Agenda 21 notamment autour du gaspillage alimentaire- éco-citoyen-jardin pédagogique sont prévues.

Le développement d'Actions de solidarité et d'engagement avec un partenariat avec l'Association Jestin de Morlaix-action tournée vers le Bénin qui amènera à la mise en place de scolarbox pour la collecte de matériel scolaire. Ce projet est suivi par les élèves du Conseil Vie Collégienne qui ont déjà rencontré M.Jestin, le jeudi 9 novembre dernier pour exposer le projet et qui sont en pleine construction de l'action en toute autonomie. Ils se réunissent une heure par semaine sur le temps midi-deux pour mettre en place le projet dans sa globalité. Un travail sera également mené en cours de français avec M.Pouliquen pour les élèves de 6C et 6D.

Les 6èmes ont participé au spectacle « Baisse les yeux » autour du thème du harcèlement scolaire en septembre 2017 durant la période de leur séjour d'intégration à Primel Trégastel. Le travail se poursuit avec l'association TomfifietCompagnie dans le cadre du projet Jeunes en Trans de Morlaix Communauté avec la mise en place d'ateliers pour les parents (mercredi 22 novembre 2017), les personnels (lundi 20 novembre 2017) et les classes (entre le jeudi 30 novembre et le mardi 5 décembre 2017). De cette façon, des messages de prévention cohérents sont diffusés aux différents groupes de personnes et peuvent se renforcer mutuellement. Ce programme nommé CAP est animé par les intervenants de l'association Tomfifietcie formés auprès des créatrices du programme dispensé depuis presque 40 ans aux États Unis.Cet atelier comprend des informations sur les agressions commises contre les enfants, comment reconnaître les signes d'enfants victimes d'agressions, comment signaler les agressions et comment recevoir le récit d'enfants victimes.

Éducation aux médias et à l'information :

- en partenariat avec la MJC de Morlaix- travail avec les élèves du niveau 4ème.
 - Visite du Télégramme pour les élèves de 4ème
 - projet avec Radio Nord Bretagne pour les élèves de l'atelier « Découverte linguistique et de l'Europe » de Mme Quiviger, professeur d'anglais et de M.Lucas, professeur d'histoire-géographie ainsi que pour les élèves de l'atelier journal numérique avec Mme Hion, professeur de français et M.Lucas, professeur d'histoire géographie : construction d'émissions de radio qui passeront à l'antenne et visite de la station.
-
- **éducation à la sécurité routière** via la préparation aux attestations de sécurité routière de niveau 1 (pour les 5èmes) et de niveau 2 (pour les 3èmes)
Pour le niveau 6ème : volonté de reconduire l'action « vélo » au 3ème trimestre en partenariat avec le Conseil Départemental.
 - **éducation à la vie affective et sexuelle ; contraception** : interventions d'une sage femme de l'hôpital de Morlaix :
 1. sur la puberté pour les élèves de **5èmes**
 2. sur les relations filles-garçons et la notion de respect pour les élèves de **4èmes**
 3. sur la vie affective et sexuelle en lien avec les programmes disciplinaires pour les élèves de **3èmes**
 - **prévention des conduites à risques : intervention du Centre de Soins , d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) : niveau 3ème**
 - **la violence et ses définitions :**
 - niveau 4ème:intervention du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : thème du harcèlement et du respect des autres.
 - **les dangers d'internet : pour une bonne utilisation des outils numériques :**
 - les 6èmes : pour un internet citoyen avec la Ligue de l'enseignement
 - les 5èmes : les écrans et moi (ULAMIR)

Mme Faccenda indique que ce programme est prévisionnel et peut évoluer durant l'année, avec la volonté d'associer de nombreux partenaires.

2-Parcours Avenir

Mme Faccenda présente aux membres du Conseil d'Administration le Parcours Avenir du Collège mis en place en conseil pédagogique, en réunion avec les professeurs principaux et avec Mme Grellepoix, Conseillère d'Orientation Psychologue. (Cf.annexe 3)

18H45 : départ de Mme Floc'H

Point III- Contrats et convention

1. Convention Dispositif d'Assistance Informatique Académique (DAIP)

Le DAIP correspond à l'assistance informatique du Rectorat à hauteur de 440 euros pour l'année scolaire.

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le lycée professionnel Jean Guéhenno de Vannes pour la gestion du DAIP.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

2. Convention APA (dératiation)

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec APA, entreprise de dératiation :

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

3. Convention Cesbron (froid)

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Cesbron :

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

4. Convention avec Europe Espace-séjour Prague-niveau 3ème

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Espace Europe dans le cadre de l'organisation du séjour d'élèves de 3èmes à Prague (séjour voté à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 9 octobre 2017) :

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Point IV : Points financiers :

1- Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes.

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer le renouvellement des contrats du groupement de commandes :

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

2- Budget 2018

Mme Kuligowski présente le budget en commençant par un rappel des principes fondamentaux. (annexe 4 : budget primitif de l'exercice-annexe 5 : rapport du chef d'établissement et du gestionnaire)

M.Le Goff, représentant parents d'élèves, demande pourquoi sur une subvention de 50 000 euros du Conseil Départemental, il est nécessaire de leur reverser environ 20 000 euros.

Mme Kuligowski indique qu'il s'agit de lignes d'écritures comptables. Mme Kuligowski précise que le Conseil Départemental du Finsistère répond toujours présent pour accompagner le collège dans ses diverses réalisations et offrir les meilleures conditions d'accueil et de réussite pour les élèves ainsi que pour l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Ce que confirment Mme Faccenda et M.Lostanlen.

Mme la Principale demande aux membres du Conseil l'approbation du budget 2018 :

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

3-Acte de signature Chef d'Établissement pour commandes 2017

Mme la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à signer les bons de commandes pour 2018 :

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Point V : Travaux

Mme Kuligowski et Mme Faccenda apportent des précisions concernant la restructuration de la restauration. Le projet initial est relancé ainsi les travaux qui devaient initialement débuter au mois de mai 2018 ne débiteront pas avant le mois de juillet 2018 voire le mois de janvier 2019 pour une meilleure optimisation de cette restructuration. Pendant la période des travaux qui sera assez longue, la restauration ne sera pas accessible et les repas seront servis hors de l'établissement. Le Conseil Départemental travaille actuellement avec la Mairie de Lanmeur pour que les repas puissent être servis derrière la salle Steredenn. Les repas seront livrés et non faits sur place. Un appel d'offres sera lancé.

Mme Kuligowski indique que la salle de réunion située à l'entrée du collège sera refaite dans sa globalité durant le premier semestre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 19H55 et invite les membres du Conseil à rejoindre le buffet.

La présidente du Conseil d'Administration

Mme FACCENDA



Le Secrétaire de séance

M.LENNE



Ordre du jour modifié du Conseil d'administration du 21/11/2017

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 5 octobre 2017
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie de l'établissement : acteurs et instances

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration
2. Installation de la commission permanente
3. Installation du conseil pédagogique
4. Installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
5. Installation du conseil de discipline
6. Installation de la commission éducative
7. Installation de la commission d'attribution des fonds sociaux
8. Installation du Conseil Vie Collégienne

Point II – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté
2. Parcours Avenir

Point III – Contrats et conventions

1. Convention DAIP
2. Convention APA (dératification)
3. Convention Cesbron (froid)
4. Convention avec Espace Europe-Séjour pédagogique à Prague

Point IV – Points financiers

1. Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes
2. Budget 2018
3. Acte signature Chef d'Établissement pour commandes 2018

Point V - Travaux


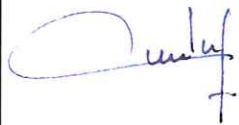

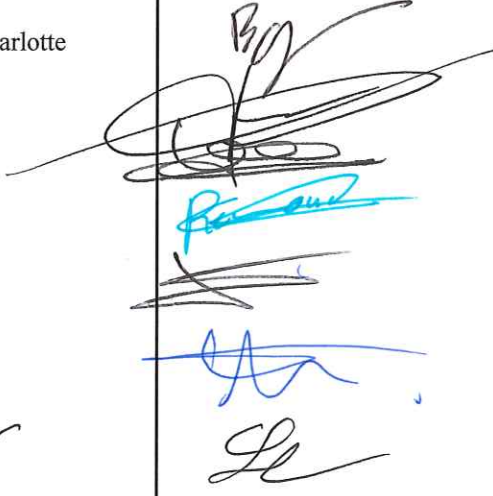

1. Point sur les travaux

Point V : Questions diverses :

Merci de me faire parvenir les questions diverses par écrit 48 h avant le Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 21 novembre 2017

QUORUM :
Présents :

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
1. EQUIPE DE DIRECTION	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. VIALETTE C. KULIGOWSKI O.		
2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale	Conseiller départemental	Mme HUON M. LOSTANLEN		
	Collectivité locale	Mme LE COZ <i>Excusée</i> M. BIHAN <i>Excusée</i>	Mme QUENEA Mme LUCAS	
3. PERSONNALITES QUALIFIEES	Directrice adjointe ULAMIR	COMPOIS Bénédicte <i>Excusée</i>		
	Retraitée Education Nationale	LONEUX Annie		
4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement		BRIGANT Gwenaëlle	HION Charlotte	
		LE LAY Erwan		
		LENNE Nicolas		
		REMOND Christine		
		GUEMAS Yann		
		LUCAS Hervé, excusé		
		LARHANTEC Christian		
5. PARENTS d'ELEVES Elèves		TROMEUR Delphine <i>excusée</i>	MONFORT Fabienne	
		TILY Anna	HEN Estelle	
		FLOCH Marilyne	ROUE Sophie	
		LE GOFF Gilles		
		LACUT Anne-Françoise		
		MORVAN Régine		
		LE SCOUR Max	DESMOUCHE Lili	
	GUILLOU Noah	ANCHISI Yuna		

